



---

**CHANCELLERIE D'ÉTAT**

---

**BUREAU DE LA**

---

**COMMUNICATION**

---

**EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF**

## **Les EcoRéseaux, une contribution à la sauvegarde des pâturages boisés**

La chancellerie d'Etat communique:

– Les pâturages boisés sont caractérisés par une mosaïque de milieux boisés et d'herbages et par une gestion mixte, agricole et forestière. Leur avenir est actuellement incertain, en raison d'une évolution du paysage sylvo-pastoral vers la forêt fermée d'un côté et le pâturage intensif sans arbre de l'autre. Souhaitant participer à la gestion durable de cet élément caractéristique du paysage du Jura, une dizaine d'agriculteurs de la Vallée de La Brévine, en collaboration avec les services cantonaux concernés, ont élaboré un projet de réseau écologique. Baptisé « EcoRéseaux », ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'ordonnance sur la qualité écologique (OQE) dans le canton de Neuchâtel.

– L'objectif de l'EcoRéseaux pâturages boisés de La Brévine est d'assurer la conservation de ces espèces par des mesures ciblées. Il a été approuvé par la Confédération début 2007 et a fait l'objet d'une décision du conseiller d'Etat Fernand Cuche, chef du Département de la gestion du territoire, le 16 mars 2007. Les agriculteurs pourront ainsi bénéficier dès cette année de soutiens financiers pour leur contribution à l'entretien de ce patrimoine naturel.

### **Les agriculteurs, partenaires du projet**

Les pâturages boisés séchards du flanc nord de la Vallée de la Brévine, entre L'Armont de Bise et Les Jordan, constituent des milieux dont la grande valeur paysagère et naturelle est reconnue. La fermeture de certains pâturages et l'engraissement d'autres menacent toutefois des espèces rares et typiques de ces milieux, à l'instar de certaines espèces de fleurs, de papillons et d'oiseaux.

La mise en œuvre de réseaux écologiques au sens de l'OQE se fait sur une base volontaire, nécessitant la pleine adhésion des agriculteurs au projet. Et une large majorité d'entre eux a donné son accord de principe pour la réalisation de ce projet.

La surface totale du réseau écologique est de 528 hectares. Les 11 exploitations participant au projet couvrent plus des trois quarts de cette surface, garantissant la mise en place d'un réseau écologique fonctionnel.

– Sous l'égide de l'Office de la conservation de la nature, la concrétisation du projet a nécessité une étroite collaboration entre les services concernés et les agriculteurs, avec l'appui de mandataires.

Chaque agriculteur s'est engagé à inscrire des surfaces de compensation écologique (SCE) dans le réseau: pâturages boisés fertilisables, pâturages extensifs non fertilisés (boisés ou non boisés) et prairies extensives. Les SCE devraient ainsi passer de 31,4 ha en 2006 à 62,2 ha inscrites en réseau en 2007. Des interventions sylvicoles sont également planifiées sur environ 15 hectares.

### **Des mesures ciblées pour favoriser la biodiversité**

Les agriculteurs participant au projet se sont engagés à prendre des mesures favorables aux espèces typiques de ces pâturages boisés et des milieux secs.

Les mesures agronomiques approuvées par les agriculteurs sont avant tout des contraintes qui concernent la fertilisation. Des conseils visant à optimiser la charge en bétail ont aussi été proposés. Les interventions sylvicoles prévues ont pour but d'éclaircir les boisés et relier entre eux les milieux réservoirs isolés. La diversité des structures forestières, ainsi que la conservation des feuillus et des buissons à baies, favorables à certaines espèces-cibles du réseau, seront également favorisées dans l'ensemble du périmètre du réseau.

En conclusion, L'EcoRéseaux pâturages boisés de La Brévine constitue un premier exemple de mise en œuvre de la démarche "réseau" en pâturages boisés dans le canton de Neuchâtel et un pas vers une gestion durable de ce patrimoine. Associant agriculteurs et services concernés, il bénéficie d'une large assise garantissant une mise en œuvre conforme aux objectifs du projet.

Neuchâtel, le 10 juillet 2007